



**DOSSIER DE PRESSE**

**Septembre 2026**

**DIJON**  
métropole

**50**  
ans  
1976 • 2026

**d'histoire commune**



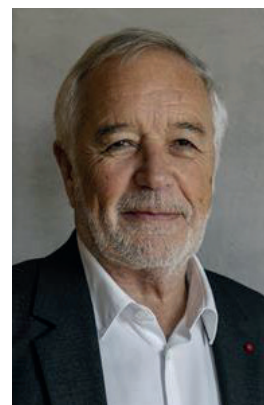
**23 communes,**  
**des services au quotidien,**  
**des projets pour demain**





## Sommaire

|                                                                                |    |
|--------------------------------------------------------------------------------|----|
| 50 ans, ça se fête .....                                                       | 04 |
| <b>1. Depuis 50 ans, faire ensemble nous a permis de voir plus grand</b> ..... | 06 |
| 50 ans en quelques dates.....                                                  | 10 |
| <b>2. La métropole, c'est notre quotidien</b> .....                            | 12 |
| <b>3. Une métropole en mouvement : préparer les 50 prochaines années</b> ..... | 20 |
| 50 ans : trois idées à retenir.....                                            | 23 |
| 50 ans de preuves .....                                                        | 24 |
| 50 ans d'histoire commune .....                                                | 25 |



**François Rebsamen**  
Président de Dijon métropole  
Ancien ministre

“ **Ce que nous ne pouvons pas faire seuls, nous le faisons ensemble** ”

En 1976, cinq communes décidaient de créer le District de l'agglomération dijonnaise. Cinquante ans plus tard, Dijon métropole en rassemble 23 et compte 265 000 habitants.

Ce demi-siècle raconte d'abord une histoire de coopération. Celle de communes qui ont fait le choix de mettre en commun leurs moyens lorsque l'action collective permettait d'être plus efficace, de porter des projets qu'elles n'auraient pas pu réaliser seules de la même manière et de répondre à des besoins qui, déjà, dépassaient leurs frontières administratives.

Les transports et les déchets ont été au cœur de cette construction dès ses origines. Au fil du temps, les compétences se sont élargies et les réalisations se sont multipliées : le Zénith, la piscine olympique, le tramway, le centre de tri de Dijon métropole, les réseaux de chaleur, les grandes infrastructures liées à l'eau, les zones d'activités ou encore OnDijon. Mais la métropole n'est pas seulement faite de grands équipements. Elle est présente dans notre vie quotidienne, souvent sans même que nous y pensions : lorsque nous ouvrons un robinet, prenons un bus ou un tramway, sortons notre poubelle, circulons dans une rue éclairée ou accompagnons nos enfants à leurs activités.

Cette coopération repose sur un principe auquel je suis profondément attaché : **la métropole n'efface pas les communes. Elle leur permet d'agir ensemble là où c'est utile**, tout en respectant leur identité, leur proximité et leurs responsabilités.

Fêter 50 ans ne signifie évidemment pas regarder uniquement dans le rétroviseur. Les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui – changement climatique, énergie, mobilités, ressource en eau, développement économique, cohésion sociale – exigent plus que jamais de coopérer. La modernisation de notre Unité de valorisation énergétique, la troisième ligne de tramway, le développement des réseaux de chaleur, la production d'énergies renouvelables ou encore le Service express régional métropolitain préparent déjà les prochaines décennies.

Après cinquante ans à apprendre à faire ensemble entre communes, nous devons aussi renforcer notre coopération avec les intercommunalités voisines pour mieux appréhender les réalités d'un bassin de vie et d'emploi métropolitain de plus de 400 000 habitants.. C'est tout le sens de l'alliance des territoires que je défends.

**La métropole d'hier a construit une partie du territoire dans lequel nous vivons aujourd'hui. La métropole d'aujourd'hui doit préparer celui dans lequel vivront demain nos enfants.**

Ces cinquante années nous donnent une responsabilité : continuer à avancer ensemble.



# 50 ans, ça se fête !

Le cinquantenaire de l'intercommunalité ne se résume pas à un anniversaire institutionnel.

À travers la tenue des Journées Métropolitaines des 4 et 5 septembre prochains, mais aussi lors des Journées du Patrimoine 2026, Dijon métropole propose plusieurs rendez-vous pour **raconter, partager et transmettre 50 ans d'histoire commune**, permettre aux habitants de découvrir concrètement ses équipements et ouvrir le débat sur les projets des prochaines décennies.

## LES JOURNÉES MÉTROPOLITAINES

### Vendredi 4 septembre 2026

#### Le lancement des 50 ans

La journée débutera à **11h** par le lancement des travaux de modernisation de l'Unité de valorisation énergétique de Dijon métropole.

Le choix est symbolique : la gestion des déchets est l'une des compétences fondatrices de la coopération intercommunale et l'usine, créée en 1974, est devenue un équipement structurant qui prend en charge une très large partie des déchets non recyclables de la population de la Côte-d'Or et régulièrement des déchets ménagers en provenance de la région Bourgogne-Franche-Comté.

À **15h**, au siège de Dijon métropole, une table ronde intitulée « **50 ans de coopération intercommunale** » permettra de revenir sur les débats fondateurs à la création du District de l'agglomération dijonnaise en 1976, les grandes étapes de la construction intercommunale, ses réalisations et les services du quotidien, pour mieux se projeter dans les cinquante prochaines années.

À **17h**, la verrière accueillera le vernissage de l'exposition « **50 ans d'histoire commune, du District d'hier à la Métropole d'aujourd'hui** ».

Archives, souvenirs, réalisations emblématiques et projets permettront de voyager des pionniers du District aux élus d'aujourd'hui prêts à relever les défis de demain. L'exposition sera accessible gratuitement jusqu'au 8 janvier 2027.

Ces trois rendez-vous ouvrent les célébrations du cinquantenaire.

#### L'UVE s'expose

À l'occasion du lancement de son vaste chantier de modernisation, l'Unité de valorisation énergétique fera également l'objet d'une exposition composée de **cinq cubes didactiques**.

Histoire de l'usine, fonctionnement, traitement, production d'énergie, maîtrise des émissions et modernisation : le dispositif permettra de comprendre concrètement le rôle de ce véritable complexe industriel de valorisation des déchets ménagers.

L'UVE traite aujourd'hui **93 % des déchets de Côte-d'Or** et constitue le premier fournisseur d'énergie du réseau de chaleur urbain métropolitain.

### Samedi 5 septembre

La célébration du cinquantenaire accompagne également l'ouverture d'un nouveau cycle intercommunal à la suite des élections du printemps dernier. Ce qui donne tout son sens aux Journées métropolitaines que la collectivité organise annuellement début septembre à destination de l'ensemble des maires, adjoints et conseillers municipaux des 23 communes.

L'occasion pour les élus et nouveaux élus, à travers des séances plénières et des ateliers, de mieux comprendre le fonctionnement de Dijon métropole, ses projets, sa gouvernance, ses capacités d'action.

Ce samedi 5 septembre sera en particulier consacré aux priorités du mandat et aux perspectives d'avenir autour de six grands thèmes : **la transition climatique, la cohésion sociale métropolitaine, l'attractivité économique et touristique, les finances et la fiscalité, les mobilités, l'urbanisme et le logement**.

## ENTREZ DANS 50 ANS D'HISTOIRE

### Samedi 19 septembre

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, Dijon métropole ouvrira exceptionnellement son siège au public **de 9h à 13h**.

Installé dans l'ancienne caserne Heudelet, le siège métropolitain permettra de découvrir des espaces habituellement réservés à la vie administrative et démocratique de l'institution.

L'exposition « 50 ans d'histoire commune » sera accessible librement et des visites guidées du bâtiment partiront toutes les vingt minutes. La découverte pourra se poursuivre vers la Halle 38 et l'écoquartier Heudelet, avec des visites assurées notamment par les habitants de l'association Ecovivre à Heudelet.

#### « Citoyens et curieux » : entrer dans les coulisses de la métropole

Cette journée ouvrira également un cycle spécial permettant aux habitants de découvrir des équipements, des lieux et des projets qui racontent concrètement la métropole.

Unité de valorisation énergétique, Cité internationale de la gastronomie et du vin, centre de formation du DFCO à Saint-Apollinaire, Zénith, balade urbaine autour des enjeux de conception d'une ligne de tramway, légumerie, balade oenologique le long de la Route des grands crus... autant de portes d'entrée pour comprendre ce que fait la métropole et comment elle transforme le territoire.

#### Le cinquantenaire dans les 23 communes

L'anniversaire sera également visible dans l'espace public à travers une rame de tramway circulant sur le réseau qui sera habillée aux couleurs du cinquantenaire.



# 1.

## Depuis 50 ans, faire ensemble nous a permis de voir plus grand

### Ce qu'aucune commune n'aurait pu faire seule de la même manière

L'histoire de Dijon métropole n'est pas d'abord celle d'une institution.

C'est celle de communes qui ont compris très tôt qu'une partie des besoins de leurs habitants dépassait leurs frontières administratives et qu'il était parfois plus efficace de mettre leurs moyens en commun.

### Une coopération qui commence avant 1976

Dès les années 1960, les modes de vie débordent déjà les limites communales : on peut habiter dans une commune, travailler dans une autre et utiliser des services répartis dans tout le bassin dijonnais.

En **1961**, Dijon et Talant s'associent pour mener les travaux de création du lac Kir et des quartiers Fontaine d'Ouche et Belvédère.

En **1963**, Dijon et Chenôve coopèrent pour créer la zone industrielle située le long du boulevard Palissy.

En **1966**, neuf communes (Ahuy, Chenôve, Dijon, Fontaine-lès-Dijon, Longvic, Plombières-lès-Dijon, Quetigny, Saint-Apollinaire et Talant) créent le **Syndicat intercommunal des services de l'agglomération dijonnaise, le SISAD**.

Les communes organisent alors en commun quatre grands services : **les transports urbains, les ordures ménagères, le service de secours et de lutte contre l'incendie et l'agence d'urbanisme**.

En **1974**, alors que les besoins de coopération augmentent, le choix de créer une structure plus intégrée est posé.

Le **1<sup>er</sup> janvier 1976**, le District de l'agglomération dijonnaise entre en fonction avec cinq communes : **Dijon, Ahuy, Chenôve, Plombières-lès-Dijon et Saint-Apollinaire**.



Ses compétences historiques portent notamment sur les **déchets, les transports, l'agence d'urbanisme et le secours-incendie**.

De nouvelles communes rejoignent progressivement l'intercommunalité : Fontaine-lès-Dijon, Longvic, Quetigny et Talant dès 1978 ; Marsannay-la-Côte, Ouges et Perrigny-lès-Dijon en 1984 ; Chevigny-Saint-Sauveur, Daix, Neuilly-lès-Dijon et Sennecey-lès-Dijon en 1988 ; puis d'autres encore au fil des décennies.

Les besoins évoluent, les statuts et les compétences aussi.

Le District devient **communauté d'agglomération en 2000, communauté urbaine en 2015, puis Dijon métropole en 2017**.

Aujourd'hui, Dijon métropole rassemble **23 communes** :

**Ahuy, Bresse-sur-Tille, Bretenière, Chenôve, Chevigny-Saint-Sauveur, Corcelles-les-Monts, Daix, Dijon, Féray, Flavignerot, Fontaine-lès-Dijon, Hauteville-lès-Dijon, Longvic, Magny-sur-Tille, Marsannay-la-Côte, Neuilly-Crimolois, Ouges, Perrigny-lès-Dijon, Plombières-lès-Dijon, Quetigny, Saint-Apollinaire, Sennecey-lès-Dijon et Talant.**

### Des équipements qui ont transformé le territoire

Au fil des décennies, la coopération permet de réaliser des équipements répondant à des besoins communs.

Le **Zénith**, ouvert en 2005, offre au territoire une salle capable d'accueillir de grands concerts, spectacles et événements dont le rayonnement dépasse très largement l'agglomération.

Le **centre de tri de Dijon métropole**, mis en service en 2007, permet d'organiser à l'échelle intercommunale le tri et la valorisation des déchets ménagers recyclables issus de la collecte du bac jaune.

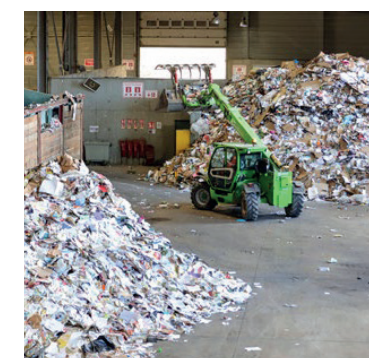
La **piscine olympique**, ouverte en 2010, apporte des surfaces d'eau supplémentaires devenues nécessaires pour répondre aux besoins des clubs, des scolaires, de l'apprentissage de la natation et du grand public.

Le **tramway**, dont les lignes T1 et T2 sont mises en service en 2012, transforme profondément les déplacements et l'espace public.

La **LiNO**, ouverte en 2014, modifie à son tour les conditions de déplacement dans le bassin dijonnais.

Le **stade Gaston-Gérard** illustre quant à lui une construction menée en plusieurs étapes. La Ville de Dijon engage d'abord la modernisation de l'équipement, avec l'ouverture de la tribune sud en 2009 puis de la tribune nord en 2010. La transformation se poursuit ensuite dans le cadre intercommunal, notamment avec la nouvelle tribune est en 2017.

En 2019, **OnDijon** inaugure une nouvelle manière de mutualiser : il ne s'agit plus seulement de partager des



équipements, mais également des données et des technologies pour mieux gérer l'espace public en temps réel.

En 2023, la **légumerie métropolitaine**, installée à Longvic et Ouges, traduit l'élargissement de la coopération à l'enjeu d'une **alimentation durable, locale et de qualité**. La frise inscrit sa mise en service parmi les étapes récentes de la construction métropolitaine.

À ces réalisations visibles s'ajoutent de grandes infrastructures indispensables au fonctionnement du territoire : réseaux d'eau et d'assainissement, installations de production, de traitement et de stockage de l'eau, voirie, éclairage public, zones d'activités économiques, réseaux de chaleur ou encore Unité de valorisation énergétique.



## Des grands équipements aux équipements de proximité

Faire ensemble ne signifie pas uniquement construire de grands équipements.

L'intercommunalité a également accompagné des projets portés par les communes grâce aux fonds de concours.

À l'époque du Grand Dijon, **7 millions d'euros** ont ainsi contribué au financement d'équipements dont l'usage dépasse souvent les frontières communales : le Cèdre et la piscine de Chenôve, des médiathèques à Chevigny-Saint-Sauveur et Bretenière, la bibliothèque de Neuilly-Crimolois, la salle de musique de Marsannay-la-Côte, mais aussi des équipements sportifs à Talant, Fontaine-lès-Dijon, Longvic, Magny-sur-Tille, Ouges ou Sennecey-lès-Dijon.

Cette solidarité d'investissement dit beaucoup de la coopération métropolitaine : **mettre la puissance collective au service de projets de proximité sans se substituer aux communes.**

## Une métropole qui produit aussi de l'énergie

Certaines infrastructures ont progressivement changé de fonction.

L'Unité de valorisation énergétique en est une bonne illustration.

Construite en 1974 pour traiter les déchets, elle produit aujourd'hui simultanément de l'électricité et de la chaleur. Depuis 2013, l'énergie récupérée contribue au réseau de chaleur urbain.

Ce réseau ne chauffe pas seulement des logements.

Ses **120 kilomètres de canalisations** desservent aujourd'hui des centaines d'ensembles immobiliers, des logements mais également de très nombreux équipements : **CHU Dijon Bourgogne, université, piscines, écoles, équipements sportifs et bâtiments publics.**

### Des zones d'activités pour construire un bassin économique commun

Valmy, Beauregard, Cap Nord, Mazen-Sully et les autres zones d'activités racontent une autre facette de la coopération.

Une entreprise qui cherche à s'implanter ne choisit pas seulement une commune : elle choisit un bassin d'emploi, des infrastructures, des transports, du foncier, des services, des formations, un environnement universitaire et de recherche et une qualité de vie.

En organisant ensemble leur développement économique, les communes contribuent ainsi à construire l'attractivité de l'ensemble du bassin dijonnais.

Le territoire métropolitain accueille aujourd'hui près de **100 000 emplois privés.**



# 50 ans en quelques dates

La chronologie de la coopération intercommunale permet de mesurer combien ses domaines d'action se sont progressivement élargis. Les repères suivants sont issus de la frise du cinquantenaire.

- **1961** Dijon et Talant s'associent pour la création du lac Kir des quartiers Fontaine d'Ouche et Belvédère.
- **1963** Dijon et Chenôve s'associent pour créer une zone industrielle le long du boulevard Palissy.
- **1966** Création du SISAD autour des transports urbains, des ordures ménagères, du secours-incendie et de l'agence d'urbanisme.
- **1974** Construction de l'usine d'incinération des ordures ménagères.
- **1976** Création du District de l'agglomération dijonnaise.
- **1978** Fontaine-lès-Dijon, Longvic, Quetigny et Talant rejoignent le District.
- **1984** Entrée de Marsannay-la-Côte, Ouges et Perrigny-lès-Dijon.
- **1988** Entrée de Chevigny-Saint-Sauveur, Daix, Neuilly-lès-Dijon et Sennecey-lès-Dijon.
- **1994** Création de l'agence de développement économique Dijon Promotion.
- **2000** Transformation du District en communauté d'agglomération.
- **2002** Création des zones d'activités de Valmy et Mazen-Sully.
- **2003** Nouvelle compétence en matière d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.
- **2004** Nouveau réseau de bus désormais baptisé Divia.  
Entrée de Bresse-sur-Tille, Bretenière, Crimolois, Hauteville-lès-Dijon et Magny-sur-Tille.

- **2005** Ouverture du Zénith.  
Installation du siège du Grand Dijon dans l'ancienne caserne Heudelet.
- **2006** Mise en service du groupe turbo-alternateur de l'usine d'incinération.
- **2007** Mise en service du centre de tri de Dijon métropole.  
Mise en service de la nouvelle station d'épuration Eauvitale.  
Entrée de Fénay.
- **2009** Ouverture de la tribune sud du stade Gaston-Gérard.
- **2010** Ouverture de la tribune nord du stade.  
Ouverture de la piscine olympique.
- **2012** Mise en service des lignes T1 et T2 du tramway.  
Prise de compétence sur l'énergie et les réseaux de chaleur.
- **2013** Entrée de Corcelles-les-Monts et Flavignerot.
- **2014** Ouverture de la LiNO.
- **2015** Transformation en communauté urbaine.
- **2017** Création de Dijon métropole.  
Ouverture de la nouvelle tribune est du stade Gaston-Gérard.
- **2019** Inauguration d'OnDijon.  
Inauguration de la nouvelle piscine du Carrousel.
- **2021** Création d'Odivéa.  
Ouverture du service social métropolitain.
- **2023** Mise en service de l'unité de méthanisation des boues de la station d'épuration Eauvitale.  
Mise en service de la légumerie métropolitaine.
- **2024** Le conseil métropolitain acte le programme de modernisation de l'UVE.
- **2025** Concertation sur la troisième ligne de tramway.  
Création d'une SEM Énergies et adoption du Plan climat et biodiversité.
- **2026** Signature d'une charte de coopération pour accélérer le développement du SERM.  
Célébration des **50 ans de coopération intercommunale**.



# 2.

## La métropole, c'est notre quotidien

**Vous ne la voyez pas toujours. Pourtant, vous l'utilisez tous les jours.**

La métropole peut parfois apparaître comme une institution lointaine.

Elle est pourtant présente dans une multitude de gestes ordinaires : l'eau que nous buvons, les déchets que nous jetons, le tramway ou le bus que nous empruntons, la zone d'activités dans laquelle nous travaillons, les légumes servis à la cantine, la rue dans laquelle nous circulons ou l'éclairage qui accompagne nos déplacements.

Derrière chacun de ces gestes se trouvent des infrastructures, des investissements, des agents, des entreprises et des politiques publiques organisés à l'échelle des 23 communes.

Il suffit de raconter une journée ordinaire.

## 7H00

### J'OUVRE MON ROBINET

Le geste paraît évident.

Quelques secondes suffisent pour remplir une cafetière, boire un verre d'eau ou prendre une douche.

Mais derrière le robinet se trouvent des sources et des captages qu'il faut protéger, des installations de production, de traitement et de stockage de l'eau, des centaines de kilomètres de canalisations, des contrôles sanitaires, des équipes et des investissements permanents.

Il faut ensuite collecter les eaux usées, les traiter et les rendre au milieu naturel.

Depuis 2021, **Odivéa**, société d'économie mixte à opération unique, assure la gestion de l'eau et de l'assainissement de 15 des 23 communes de la métropole.

Cette SEMOP associe la puissance publique et un opérateur privé au sein d'une société exclusivement consacrée au territoire. Elle constitue la première SEMOP multiservices

française regroupant dans un même contrat l'eau et l'assainissement, auxquels s'ajoutent notamment la gestion des eaux pluviales, la défense incendie ou encore le développement de l'« eau verte ».

Cette organisation prolonge plusieurs décennies d'investissement.

À partir de 2004, le programme **Eauvitale** a représenté **près de 100 millions d'euros d'investissement, dont environ 60 millions pour la seule station d'épuration Dijon-Longvic Eauvitale**. Il a permis de moderniser à la fois l'alimentation en eau potable et le traitement des eaux usées.

La politique de l'eau bénéficie par ailleurs bien au-delà des 23 communes.

Dijon métropole assure aujourd'hui l'alimentation en eau potable d'environ **300 000 habitants**, dont ceux de **42 communes extérieures** liées par des conventions de fourniture en gros.

Et alors que la population desservie a augmenté de 25 000 habitants entre 2005 et 2021, les prélèvements annuels dans le milieu naturel ont diminué de **25 à 19,8 millions de mètres cubes**.

En 2026, près de **17 millions d'euros d'investissements** sont encore consacrés par Dijon métropole et Odivéa aux infrastructures d'eau potable et d'assainissement.

**Ce que vous voyez : un robinet.**

**Ce que vous ne voyez pas : un service public métropolitain qui fonctionne 24 heures sur 24.**

## LA VEILLE AU SOIR

### JE SORS MA POUBELLE

Pour une collecte prévue le matin, il est conseillé de sortir son bac la veille au soir : les tournées commencent tôt.

Lorsque le camion passe, le bac disparaît de notre esprit.

Pour la métropole, son voyage ne fait que commencer.

Collecte, transport, tri, recyclage, valorisation, traitement : derrière le ramassage des déchets se trouve toute une chaîne logistique et industrielle.

Une partie des déchets recyclables rejoint le **centre de tri de Dijon métropole**.

Les déchets non recyclables sont pris en charge par l'**Unité de valorisation énergétique**.

Le site traite environ **140 000 tonnes de déchets chaque année** et **93 % des déchets de Côte-d'Or**. L'UVE accueille principalement les déchets de Dijon métropole et du département, mais peut aussi apporter une solution de secours à d'autres unités de



valorisation énergétique de Bourgogne-Franche-Comté.

Les capacités disponibles permettent également d'accueillir des déchets provenant d'autres territoires. Ces prestations sont facturées et constituent une recette pour Dijon métropole.

Et l'histoire ne s'arrête plus au traitement.

À Dijon, **les déchets deviennent une ressource énergétique.**

La combustion produit de la vapeur utilisée à la fois pour générer de l'électricité et pour chauffer l'eau du réseau de chaleur urbain.

L'UVE produit aujourd'hui environ **150 GWh de chaleur par an**, soit près d'un tiers de l'énergie nécessaire au fonctionnement du réseau, ainsi que **37 GWh d'électricité**.

**Ce que vous voyez : une poubelle ramassée.**

**Ce que vous ne voyez pas : une chaîne de valorisation qui transforme une partie de nos déchets en énergie.**

## 8H00

### JE PARS TRAVAILLER, ÉTUDIER OU ACCOMPAGNER MES ENFANTS

À pied, à vélo, en voiture, en bus ou en tramway.

La mobilité est probablement l'une des illustrations les plus évidentes de l'intérêt de la coopération intercommunale.

On peut habiter Quetigny et travailler à Dijon. Vivre à Chenôve et étudier sur le campus. Habiter Fontaine-lès-Dijon et prendre le tramway.

Les limites administratives existent. Nos déplacements quotidiens, eux, ne s'y arrêtent pas.

C'est pourquoi les transports collectifs, les aménagements cyclables, le stationnement, les parkings-relais et les autres mobilités sont organisés à l'échelle métropolitaine.

Avec **plus de 47 millions de voyages réalisés sur le réseau bus et tram en 2025**, en progression de 5 % sur un an, DiviaMobilités est l'un des grands services publics du quotidien.

Le réseau compte **177 voyages par habitant et par an**.

Cette fréquentation résulte d'une transformation continue.

En 2004, la STRD laisse place à **Divia**, avec un réseau réorganisé et des amplitudes horaires élargies.



En 2017, DiviaMobilités réunit dans une même délégation transports urbains, locations de vélos et vélos en libre-service, stationnement et fourrière.

Le tramway en est le symbole le plus visible depuis 2012.

Et son histoire va continuer avec la troisième ligne.

## 8H30

### J'ÉTUDIE

Université, grandes écoles, recherche, transports, logement, culture...

La métropole contribue à créer un environnement favorable aux étudiants et à l'attractivité universitaire du territoire.

Un étudiant ne choisit pas seulement une commune. Il choisit une formation, un campus, des transports, un logement, une offre culturelle, une vie étudiante et finalement un territoire.

La coopération de Dijon métropole avec l'université, les grandes écoles, le monde de la recherche et les entreprises contribue ainsi à renforcer le bassin dijonnais.

**Cette histoire est ancienne :** dès 2003, la communauté d'agglomération signe notamment un contrat de partenariat avec l'université de Bourgogne. La CarteCulture destinée aux étudiants est créée en 2004.

## 12H30

### JE DÉJEUNE

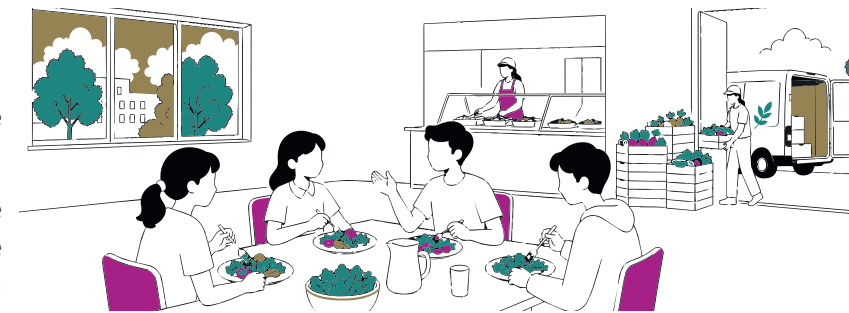
Même dans une assiette, la métropole est présente.

Avec **ProDij**, Dijon métropole a fait de l'alimentation un véritable projet de territoire autour d'une ambition simple : **mieux manger et mieux produire**.

Il s'agit d'améliorer la qualité de l'alimentation, de rapprocher producteurs et consommateurs, de soutenir l'agriculture locale, de réduire l'impact environnemental de nos assiettes et d'organiser de nouvelles filières.

La restauration scolaire en est une traduction très concrète.

Depuis 2023, la **légumerie métropolitaine**, installée dans la zone d'activités Beauregard sur les communes de Longvic et Ouges, lave, épluche, découpe et prépare des légumes frais et des légumineuses issus prioritairement de productions locales avant de les livrer aux cuisines collectives, au premier chef la cuisine centrale de Dijon qui prépare près de **8000 repas par jour** pour les écoles de Dijon, soit quelque **1,2 million de repas par an**.



Mais la légumerie approvisionne aussi le délégataire chargé de la restauration scolaire des communes de Bressey, Fénay, Longvic, Marsannay, Neuilly-Crimolois, Plombières, Quetigny, Saint-Apolinaire et Talant, dans le cadre d'un marché commun piloté par Dijon métropole. Elle fournit également l'Ecole de gendarmerie.

En 2025, **140 tonnes de légumes et légumineuses** y ont été préparées et environ **10 000 repas par jour** bénéficient de ses produits.

Derrière l'assiette d'un enfant se dessine ainsi toute une chaîne : agriculture, légumerie, cuisine centrale, restauration collective, éducation au goût et lutte contre le gaspillage.

**Du champ à l'assiette, la métropole fait de l'alimentation durable et locale un projet de territoire.**

## 14H00 JE TRAVAILLE

Valmy, Beauregard, Cap Nord et les autres zones d'activités accueillent chaque jour des milliers de salariés.

Le territoire de Dijon métropole représente près de **100 000 emplois privés**.

Une entreprise choisit bien sûr un emplacement, mais elle choisit surtout un bassin d'emploi : des infrastructures, des transports, du foncier, des réseaux, des services, des formations, une université, des centres de recherche et une qualité de vie susceptible d'attirer et de conserver ses salariés.

Les communes appartiennent au même bassin économique.

En portant ensemble le développement économique, elles peuvent proposer aux entreprises une offre cohérente à l'échelle métropolitaine.



## 16H00 JE ME SOIGNE

La métropole est aussi un territoire de santé.

Chaque jour, des habitants de Dijon, des 23 communes, mais également de toute la Côte-d'Or et bien au-delà viennent se soigner au **CHU Dijon Bourgogne** et dans les autres établissements du territoire.

Mais la santé ne se résume pas aux soins.

Autour du CHU, de l'université, du Centre Georges-François Leclerc, des laboratoires

de recherche et de nombreuses entreprises s'est constitué un véritable écosystème de santé.

Le territoire accueille une filière particulièrement développée dans les médicaments, les biotechnologies et les dispositifs médicaux, avec notamment **Urigo, Inventiva, Crossject, Oncodesign ou Proteor**.

Dijon métropole accompagne cette dynamique à travers **Santenov Dijon Bourgogne**, qui fédère entreprises, start-up, laboratoires, établissements de santé et acteurs académiques.

Le bâtiment **Sully Santenov**, dont la construction a été lancée en 2026, doit renforcer cet écosystème en réunissant sur près de 9 300 m<sup>3</sup> formation, recherche, innovation et entreprises.

Se soigner, former les professionnels de demain, faire de la recherche, inventer de nouveaux traitements et produire des dispositifs médicaux : leur rapprochement crée des emplois, de l'innovation et de l'attractivité.

## 18H00 JE VAIS NAGER, VOIR UN MATCH OU UN SPECTACLE

Piscine olympique, stade Gaston-Gérard, Zénith...

Ces équipements font aujourd'hui partie de notre quotidien.

Et leurs usagers ne s'arrêtent évidemment pas aux limites des 23 communes : ils accueillent des habitants venus de toute la Côte-d'Or et souvent bien au-delà.

**C'est aussi l'intérêt de la coopération** : rendre possibles des équipements dont chacun profite ensuite naturellement, quel que soit son lieu de résidence.

## 23H00 JE RENTRE CHEZ MOI

Les feux fonctionnent. Les rues sont éclairées. Les équipements de l'espace public sont surveillés et pilotés.

Là encore, nous n'y pensons presque jamais.

Depuis 2019, **OnDijon** a profondément changé la manière dont les communes gèrent une partie de leur espace public.

Éclairage, feux de circulation, circulation des bus, équipements urbains, sécurité de bâtiments : le Poste de pilotage connecté regroupe des fonctions auparavant dispersées





# 3.

## Une métropole en mouvement : préparer les 50 prochaines années

### Les défis changent.

### La nécessité de coopérer demeure.

Fêter cinquante ans ne consiste pas à regarder uniquement le chemin parcouru.

Les besoins qui ont conduit les communes à coopérer en 1976 ne sont plus exactement ceux de 2026. Mais les défis contemporains dépassent eux aussi les limites communales : changement climatique, décarbonation, énergie, nouvelles mobilités, ressource en eau, sobriété foncière, développement économique.

**La coopération reste donc indispensable.**

### Moderniser l'UVE : transformer davantage nos déchets en énergie

La modernisation de l'Unité de valorisation énergétique constitue l'une des opérations industrielles les plus importantes engagées par Dijon métropole.

L'objectif est de tirer davantage d'énergie de la quantité de déchets traitée, tout en améliorant les performances environnementales du site et en réduisant le recours aux énergies fossiles.

Le programme représente **193 millions d'euros d'investissement**.

À terme, l'UVE produira **225 GWh de chaleur par an, soit 57 % de plus qu'aujourd'hui**, sans augmenter la quantité de déchets traités.

Entre mai et septembre, l'énergie produite sur le site permettra d'alimenter entièrement le réseau de chaleur urbain.

La modernisation doit également permettre d'éviter le rejet de près de **50 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an**.

Les travaux se poursuivront jusqu'en **2031**, tout en maintenant le traitement des déchets et l'alimentation du réseau de chaleur. Le programme de modernisation a été approuvé

par le conseil métropolitain en 2024.

L'enjeu dépasse donc la seule gestion des déchets : il concerne aussi **l'énergie locale, la décarbonation et la maîtrise des consommations fossiles**.

### T3 : continuer à transformer les mobilités

Le tramway a transformé Dijon et son agglomération depuis 2012.

Son histoire n'est pas terminée.

Après la concertation menée en 2025, Dijon métropole poursuit les études de la **troisième ligne de tramway**, destinée à relier le sud dijonnais à Cap Nord en passant notamment par la place du 1er-Mai, la place Wilson, le campus, le CHU Dijon Bourgogne et les Grésilles.

Sa mise en service est prévue en **2030**.

Cette nouvelle ligne doit accompagner l'évolution des déplacements, desservir des pôles d'emploi, d'études et de santé majeurs et offrir une alternative toujours plus efficace à l'usage individuel de la voiture.

Après T1 et T2, T3 constitue une nouvelle étape de la construction du réseau métropolitain.

### Décarboner le territoire

Le changement climatique oblige à intervenir simultanément sur plusieurs leviers :

- développer les réseaux de chaleur ;
- récupérer davantage d'énergie issue des déchets ;
- produire davantage d'énergie renouvelable localement ;
- rénover les bâtiments et les logements ;
- développer les mobilités décarbonées ;
- adapter les espaces publics aux épisodes de chaleur ;
- préserver la ressource en eau ;
- réduire l'artificialisation des sols.

Le **réseau de chaleur urbain** illustre particulièrement cette politique.

Il représente aujourd'hui environ **120 kilomètres de canalisations** et alimente **750 sites**, des logements mais également de très nombreux équipements publics : **CHU, université, piscines, écoles et équipements sportifs**.

L'UVE est aujourd'hui son premier fournisseur d'énergie. Deux chaufferies bois complètent également le dispositif.

Cette organisation permet de substituer progressivement des énergies locales et de récupération aux énergies fossiles.





## Après la coopération entre communes, la coopération entre territoires

L'histoire de l'intercommunalité dijonnaise est celle d'un élargissement progressif de la coopération.

En 1976, quelques communes constatent que leurs problèmes et les déplacements de leurs habitants ne s'arrêtent pas à leurs frontières.

Cinquante ans plus tard, la même question se pose à une autre échelle.

Chaque jour, des milliers de personnes vivant en dehors de Dijon métropole viennent y travailler, étudier, se soigner ou accéder à ses équipements.

**Le bassin de vie réel dépasse les 23 communes.**

## Le SERM : construire les mobilités du bassin de vie

Le projet de **Service express régional métropolitain** constitue une nouvelle étape.

Son objectif est de mieux articuler les déplacements entre Dijon métropole et les territoires qui l'entourent : train, transports urbains, cars, vélo, parkings-relais et intermodalité.

Cette coopération doit être pensée à l'échelle d'une zone d'emploi de plus de **400 000 habitants**.

En 2026, Dijon métropole, l'État et la Région Bourgogne-Franche-Comté ont signé une charte de coopération destinée à accélérer le développement de ce futur réseau de mobilité à l'échelle du bassin dijonnais.

Pour l'habitant, la question est très concrète : comment aller facilement de chez moi à mon lieu de travail, d'études ou de soins ?

Peu importe que le trajet traverse plusieurs intercommunalités.

Après cinquante ans de coopération entre communes, **l'alliance avec les territoires voisins constitue ainsi une nouvelle frontière de la construction métropolitaine.**

# 50 ans : trois idées à retenir

## 1. ENSEMBLE, NOUS AVONS PU FAIRE CE QU'AUCUNE COMMUNE N'AURAIT PU FAIRE SEULE DE LA MÊME MANIÈRE

Zénith, piscine olympique, tramway, UVE, centre de tri de Dijon métropole, réseaux de chaleur, zones d'activités, infrastructures d'eau et d'assainissement...

La coopération permet de mutualiser les moyens et de porter ensemble des services et des investissements structurants.

## 2. VOUS NE VOYEZ PAS TOUJOURS LA MÉTROPOLE, MAIS VOUS L'UTILISEZ TOUS LES JOURS

Eau, déchets, transports, voirie, éclairage, énergie, développement économique, grands équipements...

Dijon métropole est une collectivité du quotidien.

## 3. LA MÉTROPOLE D'HIER A CONTRIBUÉ À CONSTRUIRE LE TERRITOIRE D'AUJOURD'HUI. CELLE D'AUJOURD'HUI PRÉPARE DÉJÀ CELUI DE DEMAIN

Modernisation de l'UVE, T3, réseaux de chaleur, énergies renouvelables, décarbonation, préservation de l'eau, SERM, coopération avec les territoires voisins...

Une métropole n'est pas figée. Elle évolue avec les besoins des habitants et les défis de son époque.



# 50 ans de preuves

## Raconter la métropole par des chiffres qui parlent

**23 communes**

**265 000 habitants**

**Près de 100 000 emplois privés**

**50 ans de coopération  
intercommunale**

**1966** – création du SISAD

**1976** – 5 communes à la naissance du District

**7 millions d'euros** de fonds de concours consacrés à des équipements de proximité dans les communes à l'époque du Grand Dijon

**2005** – ouverture du Zénith

**2007** – mise en service du centre de tri de Dijon métropole

**2010** – ouverture de la piscine olympique

**2012** – mise en service de T1 et T2

**Plus de 47 millions de voyages** sur le réseau bus et tram en 2025

**2030** – mise en service prévisionnelle de la ligne T3

**Près de 100 millions d'euros** mobilisés dans le cadre du programme Eauvitale, dont environ 60 millions pour la station d'épuration Eauvitale

**Environ 300 000 habitants** alimentés en eau potable par Dijon métropole, dont ceux de 42 communes extérieures

**25 à 19,8 millions de m<sup>3</sup>** : baisse des prélèvements annuels d'eau entre 2005

et 2021 malgré 25 000 habitants desservis supplémentaires

**Plus de 400 000 habitants** à l'échelle de la zone d'emploi concernée par les coopérations de mobilité

**93 % des déchets non recyclables de la population de Côte-d'Or** traités par l'UVE

**140 000 tonnes de déchets** traitées chaque année à l'UVE

**150 GWh de chaleur** actuellement fournis chaque année au réseau par l'UVE

**37 GWh d'électricité** produits chaque année par l'UVE

**225 GWh de chaleur** produits chaque année après modernisation

**+57 %** de production de chaleur après modernisation

**Près de 50 000 tonnes de CO<sub>2</sub>** évitées chaque année après modernisation

**193 millions d'euros** investis pour moderniser l'UVE

**120 km de réseau de chaleur urbain**

**750 sites** raccordés au réseau de chaleur métropolitain, parmi lesquels de nombreux grands équipements publics

**Ces chiffres ne constituent pas un inventaire. Chacun est une preuve concrète de ce que cinquante années de coopération ont permis de construire.**



En 1976, la coopération intercommunale répondait déjà à une évidence : **nos vies, nos besoins et nos déplacements ne s'arrêtent pas aux limites d'une commune.**

Cinquante ans plus tard, cette réalité demeure.

Ce que les communes peuvent faire seules, elles continuent de le faire.

Ce qu'elles peuvent mieux faire ensemble, elles le mettent en commun.

Et pour les défis qui dépassent désormais les frontières de la métropole elle-même, elles apprennent à coopérer avec les territoires voisins.

**Raconter ce que les communes ont construit ensemble.**

**Montrer ce que la métropole apporte chaque jour.**

**Préparer collectivement les cinquante prochaines années.**

C'est tout le sens de ce cinquantième anniversaire.

